
Conférence Technique Territoriale Cerema – Webinaire – Mardi 14 Janvier 2025

Aménagement cyclable reliant le bourg de Mortain, la zone d'activités TERACTIVE et les voies vertes EV4 et V40

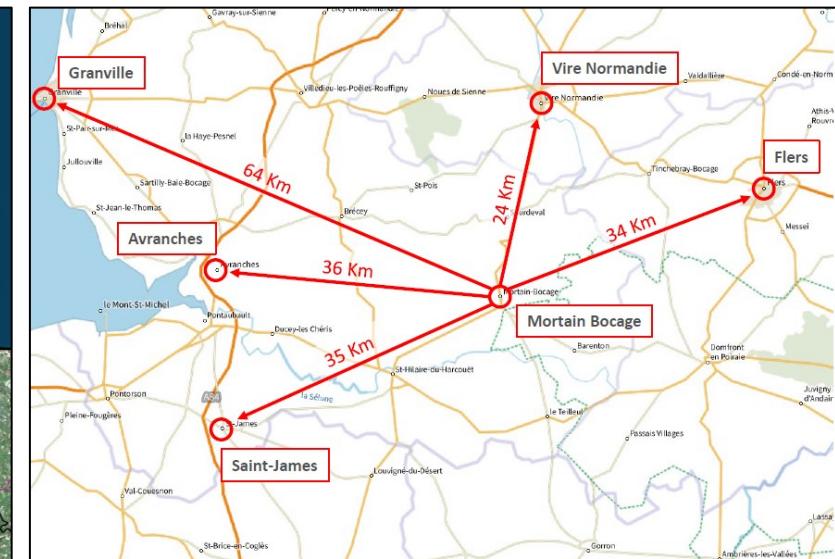
Mathieu Le Torrec – Chef de projets PVD



Réalisation d'un aménagement cyclable pour relier le bourg de Mortain, la zone d'activités TERACTIVE et les voies vertes EV4 et V40

Commune nouvelle de MORTAIN-BOCAGE

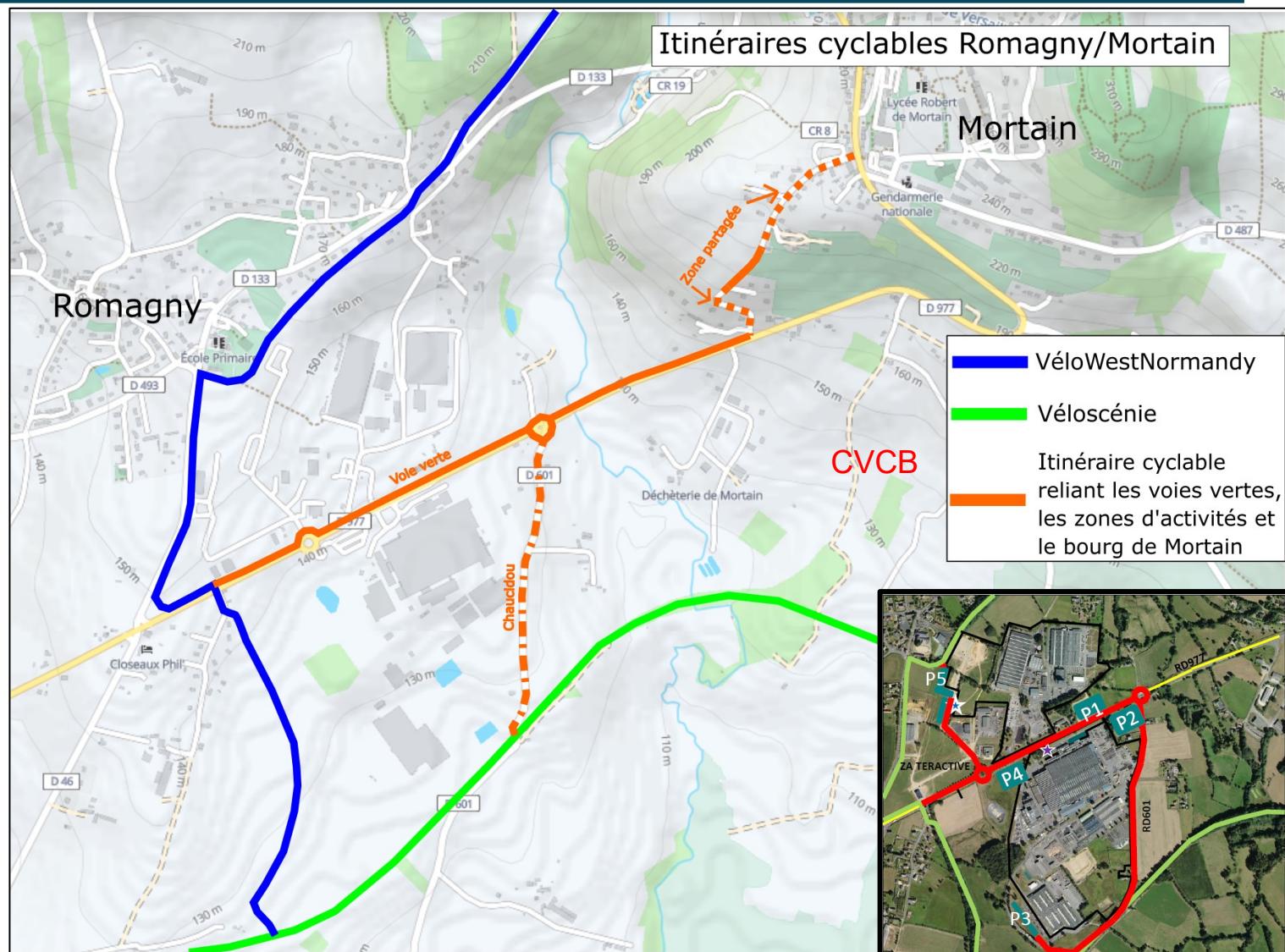
- ⇒ Fusion de 5 communes en 2016 : Mortain, Bion, Notre-Dame-du-Touchet, Villechien et Saint-Jean-du-Corail
- ⇒ Situé au sud du Département au sein de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel Normandie
- ⇒ Commune rurale, comptant en 2024 3 363 habitants
- ⇒ Territoire vallonné, avec des sites naturels remarquables : Petite et Grande Cascades, Petite Chapelle et Côte 314, ...
- ⇒ Présence d'une SCOP spécialisé dans la production de fibre optique (1 000 emplois sur site)



Réalisation d'un aménagement cyclable pour relier le bourg de Mortain, la zone d'activités TERACTIVE et les voies vertes EV4 et V40

Contexte du projet :

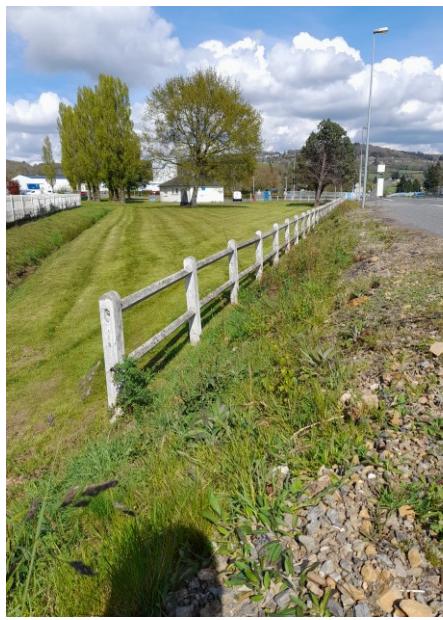
- Projet de territoire de la commune nouvelle de Mortain-Bocage 2019-2022
- Travail de concertation avec les habitants (questionnaire, atelier) => élaboration d'une notice mobilités
 - ⇒ Proposition de liaisons cyclables et piétonnes (travail cartographique et vérification de terrain) => premier aménagement
 - ⇒ Relier le site de l'ACOME aux bourgs par des itinéraires sécurisés (250 salariés habitent à Mortain-Bocage et Romagny) et 150 salariés à moins de 15 km par les voies vertes
 - ⇒ Certains habitants sont prêts à modifier leurs habitudes (forte dépendance à la voiture) si des itinéraires sécurisés pour les cyclistes sont créés
 - ⇒ En parallèle, réorganisation des stationnements (créations de parkings / syndicat mixte / SHEMA) et nouvelle organisation pour la circulation en interne du site de l'ACOME (abris vélos, ...) + nouvelle entrée du site + nouveau rond point du Roncier
 - ⇒ Aménagement créé hors agglomération (vitesse des véhicules comprises entre 70 et 80 km/h)



Réalisation d'un aménagement cyclable pour relier le bourg de Mortain, la zone d'activités TERACTIVE et les voies vertes EV4 et V40

Conception du projet :

- ⇒ Commune de Mortain-Bocage lauréate en 2020 au 3^{ème} appel à projets de l'Etat « Fonds Mobilités Actives – Aménagements cyclables »
- ⇒ Recrutement d'un groupement de maîtrise d'œuvre et d'un chef de projets PVD fin d'année 2021
- ⇒ Constitution d'un groupe projet composé d'élus (Mortain-Bocage et Romagny-Fontenay), CD (agence technique et référents mobilités), CAMSMN, Etat (DDTM, DREAL), EPIC Tourisme, ACOME
- ⇒ Etude en 2022/2023, acquisitions foncières, modalités de réalisation de travaux et de gestion de l'équipement (conventions tripartites avec le CD50),



Réalisation d'un aménagement cyclable pour relier le bourg de Mortain, la zone d'activités TERACTIVE et les voies vertes EV4 et V40

Les aménagements retenus - Phase 1 (zones d'activités) :

-Connexion voie verte => réalisation d'un glacis en béton demandé par le département



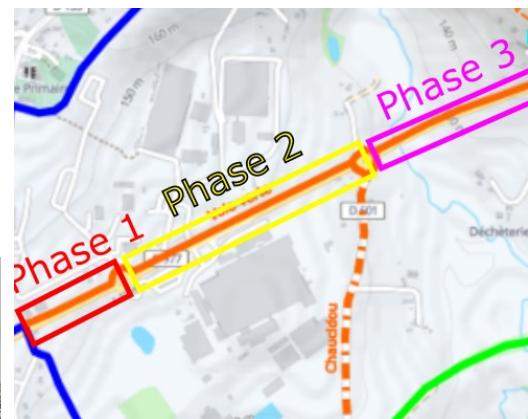
-Aménagement entre la RD et les entreprises de la ZA (connexion pluviales) + traversée entrée ZA (priorité aux véhicules)



Réalisation d'un aménagement cyclable pour relier le bourg de Mortain, la zone d'activités TERACTIVE et les voies vertes EV4 et V40

Les aménagements retenus - Phase 2 (Acome) :

-Aménagement arrêt de bus / bande enherbée pour séparer la piste de la RD (minimum 0,50 m)



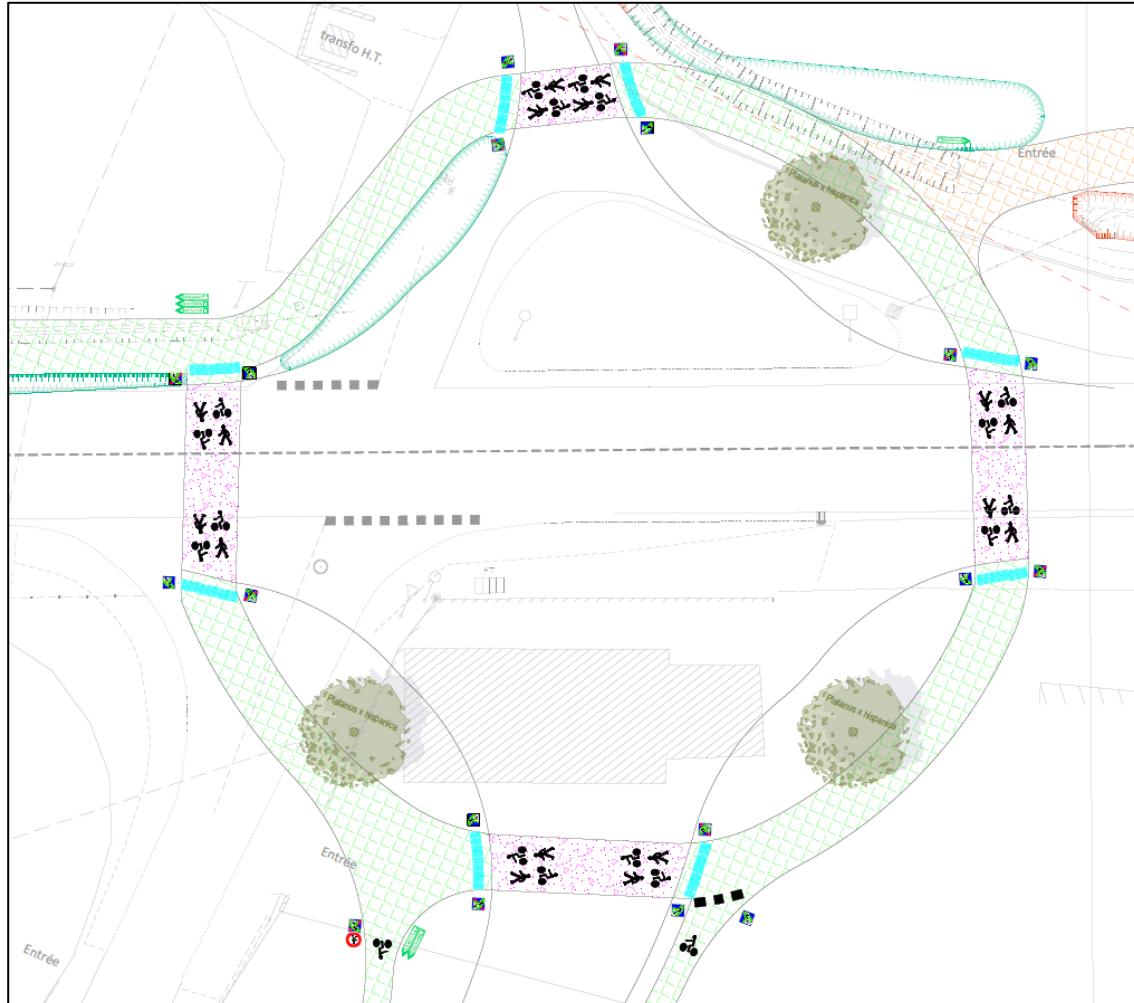
-Entrées charrières / Gestion flux et sécurité ACOME



Réalisation d'un aménagement cyclable pour relier le bourg de Mortain, la zone d'activités TERACTIVE et les voies vertes EV4 et V40

Les aménagements retenus - Phase 3 (Rond-point du Roncier/passerelle/gabion) :

-Rond Point du Roncier (véhicules prioritaires – demande du CD50 – axe fréquenté – piétons et vélos séparés des véhicules)



Réalisation d'un aménagement cyclable pour relier le bourg de Mortain, la zone d'activités TERACTIVE et les voies vertes EV4 et V40

Les aménagements retenus - Phase 3 (Rond-point du Roncier/passerelle/gabion) :

-Passerelle traversant la Cance (18 mètres)



Réalisation d'un aménagement cyclable pour relier le bourg de Mortain, la zone d'activités TERACTIVE et les voies vertes EV4 et V40

Les aménagements retenus - Phase 3 (Rond-point du Roncier/passerelle/gabion) :

-Gabion (100 mL)



- Bande enherbée pour séparer la piste de la RD et gestion des eaux pluviales



Réalisation d'un aménagement cyclable pour relier le bourg de Mortain, la zone d'activités TERACTIVE et les voies vertes EV4 et V40

Les aménagements retenus - Phase 4 (Chemin du Tertre) :

-Zone partagée



- Gestion des eaux pluviales / réalisation des enrobés (pente très importante)



Travaux (2024) :

Maitre d'œuvre : ABEIL / A Propos Paysage / Caroline Poder

-Lot 1 : Terrassement / Voirie / Assainissement / Signalisation / Paysage => Pigeon – TPB du Loir - Maccaferri

-Lot 2 : Contrôles => A3SN

-Lot 3 : Passerelle piétons/cycles => Bemwood – Egeri

Dépenses	Montant (HT)	Recettes	Montant
Etudes diverses	26 548 €	Etat (FMA) – 22%	173 909 €
Bornage et frais d'acquisition	14 037 €	Etat (DETR) – 20 %	155 296 €
Maitrise d'œuvre	55 980 €	CD50 (CPS) – 38 %	296 089,4 €
Travaux	683 093 €	Commune de Mortain-Bocage – 20 %	156 323,6 €
SPS	1 960 €		
TOTAL	781 618 €	TOTAL	781 618 €



⇒ L'équipement n'est pas encore livré (signalétique à peine installée) – mise en place en 2025 de compteurs pour mesurer la fréquentation

⇒ Etude mobilités complémentaire à lancer en 2025